

Info des vallées de Dun

N°14 – Novembre Décembre 2023

CHERES DUNOISES, CHERS DUNOIS

L'hiver va pointer le bout de son nez et les fêtes de fin d'année aussi. C'est le moment, pour chacun, de se projeter sur l'année à venir et faire des vœux. En cette fin d'année 2023, se finalise les travaux de la traversée de Dun, qui montrent déjà leurs effets sur la vitesse de certains fous du volant. Se finaliseront également divers travaux de réfection de voirie (chemin de Cambel, St Pastou, hameau du Pape). Si ces travaux se font, c'est en grande partie grâce à la Communauté des Communes du Pays de Mirepoix, qui nous permet des financements mais aussi une assistance technique. Cette « Com Com » est un outil nécessaire et indispensable pour notre développement. Vous l'avez remarqué, si la commune n'a pas augmenté ses taxes, la Com Com a augmenté les siennes. C'était une nécessité. Cette Com Com est aujourd'hui l'intercommunalité de l'Ariège qui a le plus de compétences transférées par les communes (ramassage déchets, périscolaire, social, etc ..), mais elle est aussi celle qui avait le taux d'imposition le plus faible du département. Cette situation n'était plus tenable financièrement. Cette année 2023 aura vu aussi la commune reconnue dans ses efforts avec l'obtention de labels (Apicité, Villes et Villages Fleuris). C'est encourageant.

Le **samedi 27 janvier, à 18h à la salle d'animation**, je vous présenterai mes **vœux**, moment où nous pourrons échanger en toute convivialité, et où vous êtes, bien sûr, toutes et tous les bienvenus. Alors je vous souhaite, au nom de l'ensemble du Conseil Municipal, de bonnes et heureuses fêtes de fin d'année !

Pour le Conseil Municipal

Florent Pauly

TRAVAUX DE LA TRAVERSEE DE DUN

Les travaux de sécurisation de la traversée de Dun sont en cours de finalisation. Les aménagements de finition, la matérialisation des places de parking ainsi que les plantations seront achevés durant le mois de janvier 2024. Les relevés des radars pédagogiques ont permis de constater que les « écluses » Nord et Sud ont apporté une nette amélioration du respect de la limitation de vitesse aux entrées du village. Le « plateau ralentisseur » en cours de réalisation, situé à l'intersection de l'allée des Platanes et du Cami Del Castel, parachèvera cette amélioration. La création de quais destinés aux cars scolaires va renforcer la sécurité pour les élèves. Les trottoirs aux carrefours sont désormais aux normes exigées, permettant ainsi un passage aisé pour les personnes à mobilité réduite et les poussettes.

ACTUALITÉS

◆ Problèmes sur la collecte des déchets. Explications.

Nous rappelons que la collecte des déchets est une **compétence de la Communauté de Communes de Mirepoix** et non une compétence de la commune. Comme vous avez pu le constater la mise en place du nouveau système de collecte, notamment des colonnes, rencontre de nombreuses difficultés, dues principalement à des problèmes techniques de fonctionnement des colonnes : trappe inadaptée aux sacs jaunes, empilement en pyramide des sacs, bugs informatiques de gestion d'ouverture de trappe ou de transmission de données au central, et des problèmes de véhicules : panne de camion bi-benne, retard de livraison du second camion grue (livraison envisagée en janvier 2024). Des problèmes de personnel : départ du responsable du service environnement. Des actions sont actuellement menées par la Communauté de Communes pour résorber l'ensemble de ces problèmes. Nous espérons une amélioration rapide et comptons sur votre patience.

◆ Marché de Noël

Le Foyer Rural vous accueille le **dimanche 17 décembre de 14h à 18h à la salle d'animation** pour le Marché de Noël.



◆ RECENSEMENT DE LA POPULATION

A partir du 18 janvier prochain, notre commune réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés.

Comment ça se passe ?

Une lettre sera déposée dans votre boîte aux lettres. Puis, une agente recenseuse, recrutée par la commune, vous fournira une notice d'information soit dans votre boîte aux lettres soit en mains propres. Suivez simplement les instructions pour remplir le formulaire et gardez-le document précieusement, il sera finalisé avec l'agente recenseuse. Vous pouvez également privilégier le recensement en ligne qui est plus simple et plus rapide.

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Il fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, et logements...

Les résultats du recensement sont essentiels. Ils permettent de :

1. Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante ! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
2. Définir le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies...
3. Identifier les besoins en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces, de logements...



L'équipe des agentes : Fanny Subra, Françoise Duguet et Nadine Gos.

◆ REGLEMENT INTERIEUR DES CIMETIERES

Suite à l'absence de concessions disponibles et au vu de l'état d'abandon manifeste de certaines concessions dans nos cimetières (fleurer une concession n'est pas considéré comme un entretien suffisant), une procédure de reprise de concessions a été initiée par la commune avec l'accompagnement d'une société spécialisée. Un règlement intérieur des cimetières vient d'être rédigé et comporte tous les renseignements utiles dûment détaillés (20 pages). Il est **consultable en Mairie et sur le site internet**.

◆ LABELS VILLES ET VILLAGES FLEURIS ET APICITE



Pour cette deuxième année de participation au concours Villes et villages fleuries organisé par le Conseil Départemental de l'Ariège, nous avons obtenu des encouragements. En cadeau nous recevons un « Tetradium danielli », communément appelé Arbre à miel. Cet arbre de 2m50 de haut viendra conforter notre village pour le label Apicité que nous validerons le 18 décembre prochain. Nous obtenons une abeille pour la protection et sensibilisation des insectes pollinisateurs engagée sur la commune.

◆ DES PROPOSITIONS SPORTIVES SUR LA COMMUNE

ENERGIE SPORT SANTE—Paskual Di Guglielmo, Association Energie Sport Santé, vous propose :

Lundi - Zen-Qi Qong : 18h35 - 20h et Tai Ji Chuan : 20h - 21h

Jedi - Tai Ji Auto-defense : 18h35 - 20h - Information : 06 44 86 81 00

SECTION SPORT du Foyer rural de Dun, cours de tennis pour les enfants de 6 à 15 ans.

Samedi matin, sur le terrain de tennis de Dun (derrière le cimetière). 10h-11h pour les 6/15 ans.

Frais d'adhésion de 15 euros + frais d'achat de petit matériel (balles, raquettes, plots ...).

Inscriptions et renseignements auprès de Didier au 06 33 93 62 24